

LES AIDES FINANCIÈRES

LA BOURSE - DGEE

C'EST
QUOI ?

C'est une allocation versée par le Pays pour des études en Polynésie française et attribuée sur critères de ressources, aux élèves externes, demi-pensionnaires et internes.

Modalités pour la demande de bourse



** Pour les élèves déjà boursiers en 3^{ème} => la reconduction se fait au collège en remplissant le formulaire « contrôle des ressources ». Cette démarche doit se faire avant l'entrée en 2nd.

** Pour une 1^{ère} demande de bourse => la demande se fait auprès du service de l'intendance du lycée en remplissant le formulaire « 1^{ère} demande de bourse ». Cette démarche peut se faire tout au long de l'année scolaire.

LE COMPLEMENT FAMILIAL - CPS

C'EST
QUOI ?

C'est une participation du Fonds d'action sanitaire sociale et familiale (FASS) destinée notamment aux frais de cantine scolaire.



Les familles bénéficiaires de cette aide n'ont aucune démarche à accomplir. L'imprimé « avis aux parents » peut être obtenu à la demande, au siège de la CPS et dans les antennes.



Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service « Prestations aux familles » de la CPS au 40.41.68.15 ou au CIC de la CPS au 40.41.68.00.

LE FONDS SOCIAL



Les familles qui rencontrent des difficultés pour le règlement des frais de scolarité (cantine, internat ou autres), peuvent s'adresser à l'assistante sociale du lycée au 40.54.00.68.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service de l'intendance au 40 54 00 62